

Conseil d'établissement

Réunion 2021-2022-03

Date : le 18 mardi janvier 2022
Heure : À 19 h
Endroit : Réunion Microsoft Teams :

Présences :

Personnes présentes : France Maurice, Guillaume Desrosiers Bellemare, Christian Perreault, Simon Vallière, Claudine Briand, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Nadine Vézina, Catherine Bégin.

Personne du public présente : M. Sylvain Bilodeau

Absences : Fernanda Bertolini, Nancy Flamand, Geneviève Fortin-Boudreault

Procès-verbal

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Bégin annonce les absences. Elle demande si un parent souhaite animer la rencontre sinon elle pourra le faire à la place de Mme Fortin qui est malade. Mme Bégin prendra les notes étant donné que Mme Nancy est absente pour maladie elle aussi. Les membres sont en accord. Bégin vérifie le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Bégin fait la lecture de l'ordre du jour.

Miss Mary propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout proposé par M. Perreault : communication école-parents dans le cadre des cours à distance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/24

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2021

Mme Bégin confirme avec les membres le contenu du procès-verbal une page à la fois.
M. Perreault propose l'adoption du procès-verbal sans correction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/25

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2021

Mme Bégin fait les suivis au procès-verbal :

Une formation sur la douance donnée par Mme Vézina a eu lieu le lundi 10 janvier. Pratiquement tout le personnel a assisté à cette formation.

Budget du CE, la consultation a été faite auprès du personnel. Le point sera traité plus loin.

Mme Bégin questionne les membres en lien avec la recherche de membres de la communauté et la pertinence de poursuivre les démarches cette année. Mme Maurice a contacté le service des loisirs Les Saules sans retour de leur part. Il sera pertinent d'établir, en fin d'année, les gens à solliciter pour éviter de se retrouver sans membre de la communauté l'an prochain.

Deux membres nous ont envoyé des idées de compagnie de photos. Le point sera traité plus loin.

Cette année, les membres du personnel ne sentent pas le besoin de prévoir un calendrier d'événements pour des recherches de financement. Le contexte sanitaire n'est pas propice à la tenue d'événements de cette nature.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Sécurité aux abords de l'école (Sylvain Bilodeau)

Anciennement membre du CE, M. Bilodeau est intéressé par la sécurité aux abords de l'école. Sa petite Camille sera chez nous l'an prochain au préscolaire. Il aimerait se mobiliser avec le CE pour renforcer la sécurité sur le chemin de l'école.

M. Bilodeau présente son analyse et ses observations. Il y a eu une brigade scolaire durant la construction et l'agrandissement, mais elle a été retirée à la fin des travaux. M. Bilodeau constate qu'il y a quelques intersections critiques dans le secteur. Certaines sont mal configurées donc la visibilité n'est pas adéquate.

Il souhaite agir en prévention, interpeler les élus, créer une mobilisation citoyenne pour faire changer les choses. Référence déposée : « Redécouvrir le chemin de l'école »

(Présidente de l'arrondissement est la députée du secteur)

Mme Bégin signale avoir observé en début d'année, du personnel de la ville qui analysait les déplacements des automobilistes. Elle leur a demandé les raisons de leur présence et semble-t-il que la ville souhaite revoir la configuration du chemin scolaire justement. Mme Maurice propose de laisser les solutions aux ingénieurs en sécurité civile, mais de demander à la ville des comptes sur les observations en cours. Il faut aller chercher les données de la ville afin de se positionner sur le sujet.

Le CE autorise M. Bilodeau à solliciter les élus pour connaître les données disponibles et demander quelles sont les démarches en cours pour sécuriser le secteur.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/26

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Sorties éducatives et déplacements dans le milieu

Les membres du personnel aimeraient que les sorties à la bibliothèque et au parc linéaire de la Rivière St-Charles soient incluses dans les sorties autour de l'école. Ils utilisent toujours les traverses piétonnières aux intersections du boulevard Hamel et la rue Foucault. Les titulaires avisent les parents lors des sorties à la bibliothèque.

6^e année = La reprise de la sortie à l'Octet à venir

2^e année = la sortie « Sous les glaces » au Centre des congrès est reportée aussi.

Mme Maurice propose l'adoption des propositions faites par Mme Bégin en lien avec des sorties scolaires.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/27

6.2 Critères de sélection du directeur

Les centres de services scolaires doivent consulter les conseils d'établissement, annuellement, au sujet des critères de sélection du directeur.

Les membres acceptent de relire la lettre envoyée antérieurement pour valider le contenu. Si les membres sont en accord avec celui-ci, une version à jour sera envoyée à la direction générale après signature de la présidence.

Madame Roy propose de soumettre aux membres puis à la direction générale les critères de sélection du

directeur présentés tel que les années passées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/28

6.3 Approbation des mesures dédiées

Mme Bégin explique le document de reddition de compte des mesures dédiées. Elle répond aux questions des membres. La résolution est confirmée selon la lecture du document par Mme Bégin aux membres. Mme Nadine propose l'adoption de la résolution proposée sur les mesures dédiées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/29

6.4 Régie interne du conseil d'établissement

Mme Bégin présente une proposition de régie interne pour structurer le fonctionnement du conseil d'établissement. Les membres sont satisfaits du document présenté.

Mme Maurice propose l'adoption de la régie interne déposée par Mme Bégin.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/30

6.5 Grille-matières 2022-2023

Mme Bégin confirme aux membres que l'équipe enseignante souhaite le statu quo pour le temps alloué aux spécialités pour l'année scolaire 2022-2023. En cas de maternelle 4 ans, les spécialités proposées seraient les mêmes que pour les classes de la maternelle 5 ans.

M. Perreault, propose l'adoption de la grille-matières déposée par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE :-21-22/31

6.6 Balises des frais chargés aux parents

Mme Bégin propose de maintenir les balises de frais chargés aux parents votés en juin 2020 en reformulant le point sur les variations possibles de la façon suivante :

« Une variation de plus ou moins 5,00\$ peut être acceptable surtout en contexte d'inflation, mais n'est pas souhaitable. Les équipes degrés doivent tendre vers l'uniformité des listes de matériel. »

Mme Maurice propose l'adoption du plancher de base de base de 75\$ en gardant en tête la préoccupation de l'inflation en cours. Un montant de 5 \$ pourra être utilisé cette année et être réévaluer au besoin lors des prochains mois en fonction des hausses possibles des cahiers d'exercices et du papier.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/32

6.7 Budget du conseil d'établissement

Mme Bégin présente les propositions faites par les membres de l'équipe en lien avec les besoins de matériel exprimé.

Le conseil d'établissement a actuellement un surplus de 2916\$ disponible et le montant de base de 855\$. Les membres du personnel proposent des achats en lien avec : robotique, littérature, jeux de société. Divers échanges ont lieu sur le sujet.

Les membres proposent d'utiliser 1000\$ pour les activités de fin d'année et d'investir 2000\$ pour des livres ou des jeux de société.

Mme Nadine propose l'adoption cette utilisation du budget réservé au conseil d'établissement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE :-21-22/33

7. POINTS D'INFORMATION

7.3 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

7.4 Mot de la responsable du service de garde

Mme Flamand est absente, mais Mme Bégin confirme que le service de garde est fin prêt pour la reprise des activités de fin de journée. Mme Bégin confirme aussi que les éducateurs ont fait un excellent travail de soutien aux cours à distance lors de l'ouverture du service de garde d'urgence après la période des fêtes.

7.5 Mot de la direction

Merci à la communauté des parents, les membres du personnel qui ont le souci de respecter les directives et les consignes qui changent continuellement. C'est apprécié de voir la rigueur et le respect de tous pour garder tout le monde en santé et à l'école.

7.6 Mot de présidence

Absente

8. AUTRES POINTS

8.1 Photo scolaire 22-23

Les propositions déposées par les parents sont discutées. Le présent fournisseur est proposé étant donné qu'il vient de Québec. Mme Bégin verra s'il est possible d'utiliser ses services l'an prochain.

[Photographie scolaire 2022-2023 – Océane Holbrook Photographe \(holbrookimage.ca\)](#)

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/34

8.2 Autres

Communication école parents (école à distance) : M. Perreault a reçu beaucoup de courriels pour le suivi pédagogique de ses enfants. Est-ce qu'il y a une norme de communication prévue pour simplifier le tout? Est-ce que l'utilisation de Google agenda ou Agenda Classroom pourrait simplifier le tout? Mme Bégin confirme que les 2^e et 3^e cycles utilisent Classroom, mais que les modalités varient davantage chez les petits (Seesaw, classe dojo, etc.). L'idée est très constructive, il est souhaitable de voir ce qu'il est possible de faire ultérieurement.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

19 avril 2022 lieu à déterminer en avril

10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun commentaire

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Vallière propose alors la levée de l'assemblée à 21h.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE:-21-22/35

Nancy Flamand, secrétaire